



Département de la Meuse  
Arrondissement de VERDUN  
Canton de Fresnes en Woëvre  
COMMUNE DE

## 55210 – Hannonville sous les Côtes

Tél. : 03.29.87.33.08

Fax : 03.29.87.38.53

E.mail : [contact@mairie-hannonville.com](mailto:contact@mairie-hannonville.com)

Site : [WWW. Mairie-hannonville.fr](http://WWW.Mairie-hannonville.fr)

SIRET 21550228700018

### Compte rendu de la séance du lundi 24 octobre 2022

Président : LEPRINCE Danielle

Secrétaire : SAYEN Annick

**Présents :**

Madame Danielle LEPRINCE, Monsieur ALAIN LABISSY, Monsieur Michel MAZZOLA, Monsieur Francis ADAM, Madame Céline AUBRY, Madame Virginie BRIZION, Madame Marie HUMBERT, Monsieur Christophe LEPRINCE, Madame Annick SAYEN

**Excusés :** Monsieur LAURENT CAURIER

**Absents :** Monsieur Cyril BRIZION, Monsieur Patrice WALLERICH

**Réprésentés :**

Monsieur Jérôme STEIN par Madame Marie HUMBERT,  
Monsieur Romuald PARANT par Monsieur Christophe LEPRINCE

**Validation du compte rendu précédent :**

Mme HUMBERT signale les remarques de M.STEIN : il n' a pas été noté dans ce compte rendu son avis favorable sur le contenu du projet yoga proposé par Mme CHAPUIS. Mme HUMBERT précise que ce projet avait été validé à l'unanimité des membres présents de la Commission "Vie Associative Animation 3ème Âge"

**Ordre du jour:**

**1/ Adoption du rapport RPQS (Rapport Prix Qualité du Service Public Assainissement Collectif)**

Adoption à l'unanimité du Rapport Prix Qualité du Service Public Assainissement Collectif (RPQS) 2021

## **2/ - délibération "Constitution d'une provision comptable pour créances risquant d'être compromises" pour l'ensemble des budgets**

Adoption à l'unanimité de la délibération «Constitution d'une provision comptable pour créances risquant d'être compromises" pour l'ensemble des budgets

## **3/ Décisions modificatives consécutives à cette délibération pour les budgets : COMMUNE - EAU - ASSAINISSEMENT**

Adoption à l'unanimité

## **4/ Décision Modificative sur le budget EAU : remise à jour des inventaires du compte 1391 concernant les amortissements**

Adoption à l'unanimité

## **5/ Décision Modificative sur le budget ASSAINISSEMENT : rattachement ICNE (intérêts Courus Non Echus)**

Adoption à l'unanimité

## **6/ Préparation des affouages 2022/2023**

Pour satisfaire le besoin en bois de nos affouagistes les parcelles : 13 A / 35 / 36 / 37 et 33 B

sont prorogées jusqu'au 31/10/2023. A cela s'ajoute les parcelles prévues cette année :

N° 5 / 18 et 45 B

Le tarif reste inchangé : 6€ le stère

Les deux délibérations sont prises à l'unanimité.

La réunion pour les affouagistes se tiendra le 16/12/2022 à 18H30 pour le tirage au sort des lots.

Deux parcelles ont été vendues cette année pour un montant de 45 114 €

## **7/ Nomination d'un correspondant Incendie et Secours (au sein du Conseil Municipal)**

Alain LABISSY est nommé Correspondant Incendie et Secours . Cette nomination sera communiquée au Préfet de la Meuse et au Président du Conseil d'Administration du SDIS de la Meuse.

Ce correspondant Incendie et Secours est l'interlocuteur privilégié du Service Départemental d'Incendie et de Secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention , la protection et la lutte contre les incendies, il a pour missions l'information et la sensibilisation du Conseil Municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile. La mise au point de ces missions et leur faisabilité vont faire l'objet d'un travail de mise en oeuvre et d'une formation. Cette fonction de correspondant incendie et secours n'ouvre droit à aucune rémunération supplémentaire.

### **8/ Cérémonie du 11 Novembre et préparation de la fête patronale**

Comme à l'accoutumée la cérémonie devant le monument aux Morts aura lieu en présence des personnalités. Toute la population est cordialement invitée à cette manifestation qui se terminera par le pot de l'amitié.

La fête patronale se déroulera le dimanche 13 novembre : manèges pour enfants, scooter , confiserie entre autres seront présents. Comme les années précédentes les enfants bénéficieront de tickets gratuits

### **9/ Info projet Sécurisation de la départementale 908**

M. MAZZOLA expose le projet de sécurisation de la D908 en cours, l'objectif est de faire ralentir les automobilistes. M. Fristot doit rendre une version complétée fin octobre.

Ce projet sera présenté au Conseil Municipal ainsi qu'à la population pour le finaliser. Diverses propositions sont énoncées notamment suite à l'accident récent au carrefour Jardinot / Promenade :

Faut-il mettre en sens unique la rue du Jardinot ? et d'autres ruelles ?

### **Info projet Commission des jeunes de la Commune**

Une soirée Halloween est organisée à l'initiative de la Commission " Vie Associative Animation 3ème Âge" et la Commission Jeunes : un partenariat est mis en place avec le Carams en Fête et le Collectif des Papas.

Mme Marie HUMBERT qui expose le déroulement de cette manifestation, demande des conseillers municipaux volontaires pour sécuriser le défilé. M. MAZZOLA et Mme AUBRY se proposent.

Mme AUBRY fait part de la participation de Sofiane et Zoé au Collectif Départemental des Jeunes.

### **10/Questions diverses**

- Les tarifs de location de la vaisselle ainsi que la casse sont adoptés selon le tableau joint

- Marie HUMBERT demande quand les bandes blanches seront installées rue Chaude et rue Froide ; cela reste en discussion. Le Conseil est plus favorable à la mise en place de panneaux mentionnant l'obligation de priorité à droite rue Chaude / rue Froide.

- suite à la question de Marie HUMBERT , La Maire annonce que le litige concernant le grillage de la décharge vient de se résoudre et qu'il va enfin pouvoir être réparé.

- La Maire annonce le changement de compagnie d'assurance concernant les bâtiments de la commune. C'est GROUPAMA qui assurera désormais les biens communaux.

- Concernant la question des arriérés du Foxy Camp débattue au conseil du 03/06/2022 question qui avait trouvé un consensus à savoir l'annulation des arriérés  
La Maire demande un vote pour assurer cette décision : unanimité du Conseil.

- Une discussion s'instaure sur les illuminations de Noël dans le village: faut-il ou non les installer cette année vu le contexte actuel ? La décision sera prise au prochain Conseil le vendredi 25/11 à 20H30.

Séance levée à 22H30

La secrétaire de séance ,

